



REGLEMENT CHAMPIONNAT DES CÔTES D'ARMOR JEUNES

SAISON 2025 - 2026



TABLE DES MATIERES

1.	Généralités.....	3
2.	Participation	3
3.	Inscription.....	3
4.	Confection des tableaux.....	5
5.	Echéancier	5
6.	Gestion technique	5
7.	Volants	5
8.	Trophées et Dotations.....	6
9.	Partenariat Comité	6
10.	Officiels techniques	6
11.	Accueil de la Compétition.....	6
12.	Obligation de l'Organisation.....	6
13.	Droits à l'image	7
14.	Commission Jeunes	7
15.	Annexe 1 : cahier des charges CDCA.....	8

1. GENERALITES

a. Définition :

Le Championnat des Côtes d'Armor jeunes est une compétition attribuant les titres départementaux dans les disciplines de simple homme (SH), simple dame (SD), double homme (DH), double dame (DD) et double mixte (DX) dans les catégories suivantes :

- Poussins
- Benjamins
- Minimes
- Cadets
- Juniors

b. Champ d'application

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions de participation, les modalités d'engagement et le déroulement de cette compétition.

Ce règlement annule et remplace tous les précédents. Le règlement général des compétitions s'appliquera pour tous points non développés dans ce règlement. Il a été présenté par la commission compétition des Côtes d'Armor aux membres du conseil d'administration du Comité 22 qui l'ont avalisé le 23 juin 2025.

2. PARTICIPATION

a. Licences :

Seuls peuvent être admis à participer au Championnat des Côtes d'Armor jeunes, les joueurs remplissant les conditions suivantes :

- . joueurs licenciés dans un club costarmoricain affilié à la fédération française de badminton (FFBAD).
- . joueurs licenciés étrangers respectant le règlement du statut des étrangers, chapitre 02.02 du guide du badminton, article 3.
- . joueurs licenciés autorisés à jouer en jeunes (de minibad à juniors) pour la saison en cours.

b. Tableaux :

Le Championnat des Côtes d'Armor verra s'opposer dans chaque catégorie, les joueurs dans cinq tableaux (SD, SH, DD, DH, DX).

L'organisateur se réserve le droit de regrouper et/ou couper et/ou annuler les tableaux en fonction des inscriptions.

3. INSCRIPTION

a. Simples, doubles et mixtes :

Chaque joueur pourra s'inscrire dans 1, 2 ou 3 tableaux(x).

Pour le Championnat des Côtes d'Armor Jeunes, les frais d'inscriptions sont à régler directement sur Badnet.

Coût des inscriptions : selon le tarif en vigueur

Les inscriptions en simple, doubles et mixte pour toutes les catégories seront libres mais seuls les 12 meilleurs joueurs (-euses) ou paires, seront retenus en fonction du CPPH à la date limite d'inscription (J-8) pour participer à la compétition.

En simple, un joueur (-euse) ne pourra pas être surclassé(e), (sauf minibad), les vainqueurs de chaque tableau se qualifiant directement au Championnat de Bretagne.

En doubles et mixte, le surclassement d'une catégorie sera autorisé, les vainqueurs ne seront pas qualifiés automatiquement pour le championnat de Bretagne.

La taille des tableaux pourra être revue à la baisse ou à la hausse suivant le nombre d'inscrits.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par la commission jeunes à **J-7**.

Aucune modification ne sera plus apportée après cette date sauf accord du Juge-Arbitre désigné.

b. Forfaits et remplacements :

a.1. Forfait :

Tout forfait (absence ou retard) sera sanctionné d'une défaite par wo et devra être justifié dans un délai de 5 jours auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton, du comité et du JA. À défaut de justificatif, le joueur s'expose à une suspension de toute compétition de 2 mois.

a.2. Remplacements dans la paire en double et mixte :

Avant la confection des tableaux, sauf cas de force majeure (forfait d'un des deux joueurs) il n'est pas autorisé de changer de partenaire après la date limite d'inscription. Après la confection des tableaux, que ce soit un seul joueur ou toute la paire qui soit forfait, la paire complète sera remplacée par la première paire de la liste d'attente. S'il n'y a plus de paires dans la liste d'attente et s'il reste des joueurs en recherche de partenaire alors :

- i. Si un seul joueur est forfait, le joueur restant peut voir avec un joueur de cette liste pour former une nouvelle paire, ou voir avec un autre joueur inscrit sur un autre tableau.
- ii. Si toute la paire est forfait ou si le joueur restant ne propose pas de remplaçant à son partenaire, un appel sera lancé vers les joueurs en recherche de partenaire et/ou les joueurs d'autres tableaux pour constituer une nouvelle paire. La première paire complète répondant à cet appel sera retenue.

Dans tous les cas, les nouvelles paires de double ne peuvent pas être mieux classées que les têtes de séries originales. Les autres paires inscrites mais non insérées dans les tableaux seront libérées pour le week-end du championnat.

4. CONFECTION DES TABLEAUX

Les têtes de séries seront déterminées pour chaque tableau et pour chaque catégorie, en fonction du CPPH à la date du tirage au sort.

La taille de chaque tableau sera de 12 joueurs sauf si le nombre de participants ne permet pas d'atteindre cette taille de tableau. Ce nombre pourra être revu à la hausse en fonction du nombre total d'inscrits.

Le tirage au sort des tableaux sera effectué par la commission jeunes du comité départemental de badminton à J-7 de la compétition en collaboration avec le JA.

Tous les forfaits ultérieurs au tirage au sort devront être justifiés par écrit dans les conditions habituelles.

5. ECHEANCIER

L'échéancier sera confectionné par la commission jeunes du comité 22 (avec accord du JA), à J-6.

Le samedi : les simples en entier et les mixtes jusqu'aux ¼ finales incluses.

Horaires cadrés : 9h00 / 20h00

Les doubles auront lieu le dimanche ainsi que les ½ et finales du mixte.

Horaires cadrés : 9h00 / 18h00

6. GESTION TECHNIQUE

Les inscriptions et les tableaux seront entièrement gérés par le comité sous contrôle des commissions concernées.

Les convocations seront disponibles directement sur Badnet la semaine précédant la compétition.

Il est recommandé d'avoir une connexion internet dans la salle.

Le comité contactera la presse départementale pour annoncer les dates, le lieu, les horaires, les contacts et conditions de déroulement de ce championnat. Le club organisateur devra également entreprendre des démarches afin de médiatiser l'événement (presse sportive et locale).

7. VOLANTS

Tous les joueurs classés à partir du niveau départemental (D) et au-dessus jouent avec des volants en plumes (naturelles).

Lorsqu'un match oppose un joueur d'un classement inférieur au niveau départemental (P ou NC) à un joueur d'un niveau départemental et au-dessus, le match se joue en volants plumes. Les volants plumes sont à la charge des joueurs.

Les volants plumes doivent être classés au minimum en catégorie standard suivant la liste accessible sur le site web de la FFBD : <https://www.ffbad.org/equipements-classements-federaux>.

Les volants hybrides homologués sont également autorisés.

Les matchs entre joueurs P se disputent avec des volants plastique homologués à la charge du club organisateur. Si les 2 joueurs P souhaitent jouer en volants plumes, ils

sont autorisés à le faire.

Le comité offre pour toutes les finales de tous les tableaux 3 volants par finale. Ces volants seront amenés par le représentant du comité au club organisateur.
Les volants utilisés devront être homologués.

Le club organisateur devra prévoir également un stock de quelques boîtes de volants qu'il pourra vendre (au prix du marché) à la demande, aux joueurs en faisant la requête (possibilité de demander au partenaire du comité).

8. TROPHEES ET DOTATIONS

Les vainqueurs, finalistes et demi-finalistes seront récompensés.

9. PARTENARIAT COMITE

L'organisateur devra respecter l'engagement du comité vis-à-vis de son partenaire.

- Mettre à disposition un emplacement pour la tenue de son stand.
- Afficher ses supports de communication et utiliser sa charte graphique sur les supports de communication.

En cas d'indisponibilité du partenaire du comité, le club organisateur aura la possibilité de choisir le partenaire de son choix.

10. OFFICIELS TECHNIQUES

La Commission départementale d'Arbitrage désignera :

- Un juge-arbitre pour le weekend.

Les frais de restauration et d'hébergement du juge-arbitre sont à la charge du comité. Ainsi que les indemnités et les frais de déplacements (un aller-retour).

Si la compétition se déroule sur 2 salles, le club organisateur pourra désigner le JA de son club (s'il en possède un) pour officier dans la seconde salle.

La CDA en collaboration avec la CRA pourra demander si des arbitres veulent se perfectionner afin d'arbitrer les finales.

Les frais de restauration des arbitres seront à la charge du club organisateur.

Les arbitres venant pour se perfectionner ne toucheront pas de frais de déplacements et d'indemnités. Les chaises d'arbitres sont fortement à privilégier.

11. ACCUEIL DE LA COMPETITION

La date de la compétition est le week-end du 24 et 25 janvier 2026

Les clubs souhaitant postuler à l'organisation de l'événement doivent le faire avant le 14 octobre 2025 en envoyant un mail à codepbad22@gmail.com.

Une aide financière de 200 euros sera attribuée au club organisateur.

12. OBLIGATION DE L'ORGANISATION (Club Organisateur et comité)

L'organisateur se référera au cahier des charges du CDCA (cf. : annexe 1).

Nombre de terrains minimum : 9

Dans le cas où aucun club ne pourrait accueillir avec 9 terrains, le comité autorisera les clubs ayant une salle de 7 terrains à postuler, mais les inscriptions en simple, doubles et mixte pour toutes les catégories seront libres ; seul les 8 meilleurs joueurs (-euses) ou paires, seront retenus en fonction du CPPH à la date limite d'inscription (J-8) pour participer à la compétition au lieu de 12 avec 9 terrains. (La taille des tableaux pourra être revue à la baisse ou à la hausse suivant le nombre total d'inscrits).

13. DROITS A L'IMAGE

Les photographies prises pendant le weekend pourront être diffusées sur le site internet ou dans les parutions du comité. Les personnes concernées par ces photographies (joueurs, cadres, invités, public...), qui ne souhaiteraient pas voir leur image utilisée, pourront formuler une demande écrite en ce sens auprès de la table de marque. Sans cette démarche, ils renonceront à ce droit.

14. COMMISSION JEUNES

jeunes@codepbad22.com

Annexe 1 : « CAHIER DES CHARGES CDCA »

AVANT LA COMPÉTITION

- ✓ Envoyer une **affiche d'annonce de la compétition** (au format image) au secrétariat du Comité (codepb22@gmail.com) dès que le club support aura été choisi par le CA du Comité.
- ✓ Envoyer une **lettre d'invitation avec plan d'accès** vers les salles **au plus tard 5 semaines avant la date de la compétition** au secrétariat du Comité (codepb22@gmail.com).
- ✓ Rechercher un **lot d'accueil** (au choix) pour tous les participants (joueurs et officiels techniques).
- ✓ Prévoir **au moins 4 tapis** (pas obligatoire pour le CDCA Jeunes).
- ✓ Proposer des **contacts pour l'hébergement des joueurs et officiels techniques** à proximité du complexe sportif et à des tarifs raisonnables (exemple : partenaires du club).
- ✓ **Entreprendre des démarches pour médiatiser l'évènement** (contact des partenaires, de la presse locale, ...).
- ✓ Transmettre au secrétariat du Comité (codepb22@gmail.com) des **cartons d'invitation** pour inviter quelques élus locaux.

PENDANT LA COMPÉTITION

- ✓ Prévoir **une buvette suffisante pour les deux jours** (dans chaque salle si elles sont éloignées) en fonction du nombre de personnes attendues.
- ✓ Prévoir la **vente de volants plume à la buvette** si le partenaire équipementier du Comité n'est pas présent sur la compétition.
- ✓ **Prévoir une table de pointage** (par salle) avec :
 - Un bénévole du club en binôme avec un membre du Comité pour le pointage et la distribution des lots d'accueil (du club et du Comité),
 - Une tablette ou un ordinateur connecté à Internet,
 - Afficher le QRcode de pointage de la compétition (à proximité du pointage).
- ✓ **Fourniture d'une table de marque** (par salle) disposant de :

- Avec tables et chaises pour 4/5 personnes,
 - Une sonorisation avec microphone,
 - Une tablette connectée à Internet (pour la saisie des scores),
 - Une arrivée électrique,
 - Une trousse de secours.
- ✓ Disposer d'**une connexion Internet Wifi** dans la / les salle(s) de la compétition pour la / les table(s) de marque.
- ✓ Mise à disposition des terrains homologués avec pour chacun :
- **4 chaises de coach** (deux par demi terrain),
 - **2 ou 4 caisses** (1 ou 2 par demi terrain),
 - **1 scoreur**,
 - **1 ou 2 serpillère(s)**,
 - **1 plaquette avec un crayon pour noter les scores**.
- ✓ Pour les récompenses prévoir dans la salle principale :
- **Une table** pour disposer les récompenses des joueurs,
 - **Un podium**.
- ✓ Si la compétition accueille des arbitres, prévoir **au moins 2 chaises d'arbitre** sur des terrains de la salle principale.